

**Proposition de communication pour les
2e Rencontres Francophones Transport Mobilité (RFTM)
Montréal, 11-13 juin 2019**

Titre :

L'investissement logistique comme levier de développement économique des territoires

Auteur(s) :

Mostafa ACHOUI, Professeur Assistant, Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales d'Agadir Université Ibn Zohr Maroc, mostafa.achoui@gmail.com

Mots-clés :

Investissement logistique, Zones logistiques multi-flux, politique d'aménagement, développement économique

Résumé :

Le développement du secteur de la logistique apparaît aujourd'hui comme une priorité stratégique pour parachever le processus de renforcement de la compétitivité de l'économie marocaine. Vu l'impact de ce secteur sur la consécration du Maroc comme destination de choix pour les investissements créatifs d'emploi et de valeur ajoutée.

Mais tout développement des activités logistiques ne peut se faire sans investissement dans les infrastructures logistiques, ou sans l'élimination des entraves institutionnelles et administratives liées à l'aménagement. Ces deux aspects, sont des conditions essentielles pour une exploitation optimale des différents maillons de la Supply Chain.

L'objectif des acteurs publics locaux étant de pouvoir attirer des investissements. Une politique d'aménagement et d'urbanisme logistique constituent un levier potentiel de développement économique du territoire : la mise en place de projets d'infrastructure logistique telle que les zones logistiques multi-flux et l'organisation de leur inscription dans l'espace territoriale des activités logistiques.

La massification des flux logistiques reposent sur la mise en place d'un réseau de plateformes logistiques créatrices de valeur ajoutée à proximité des opérateurs économiques et des consommateurs. Néanmoins, par les flux qu'elles impliquent ainsi que par les fixités des infrastructures logistiques qui les soutiennent, ces activités sont des sources de nuisances pour les territoires. Afin d'attirer les activités logistiques tout en limitant leurs nuisances, les

acteurs publics y déclinent un certain nombre d'outils de régulation. Cette communication s'intéresse à l'articulation entre ces politiques d'aménagement et les dynamiques de développement économique des territoires. Elle dresse un état des lieux des modalités de la gouvernance territoriale de la logistique. Elle souligne le rôle des innovations territoriales dans la prise en charge de ce processus ainsi que la multiplicité des parties prenantes.